

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LE PUY - 4302 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 10/04/2026 - B2026/001806 - 2019 B 00561 - 879 858 892 - 2A

Désignation de l'entreprise SAS 2A Néant *
 Adresse de l'entreprise 245 CHEMIN VERCHERES 43200 YSSINGEAUX
 Numéro SIRET * 8 7 9 8 5 8 8 9 2 0 0 0 1 8 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 0 1 2 0 2 5		3 1 0 1 2 0 2 4		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net		Net		
		1	2	3		4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042	70 000		70 000	70 000	
	Total I (5)	044	048	70 000		70 000	70 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074	9 590		9 590	8 510
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086				374	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		Total II	096	098	9 590		8 884	8 884
		Total général (I+II)	110	112	79 590		78 884	78 884
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500		500		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		50		50		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131			37 482		27 034	
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136			10 434		10 448	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		48 467		38 032	
	Provisions pour risques et charges	154						
		Total II	154					
	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		26 168		36 317	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
Fournisseurs et comptes rattachés		166		2 134		1 714		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169						
Comptes courants d'associés		173		63		63		
Autres dettes		175		2 758		2 758		
Produits constatés d'avance		174						
		Total III	176		31 123		40 852	
	Total général (I + II + III)	180		79 590		78 884		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		15 742		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

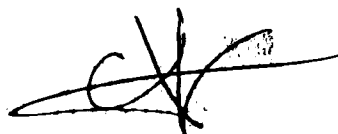
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS 2A

245 CHEMIN VERCHERES

43200 YSSINGEAUX

ANNEXE DU 01/02/2024 AU 31/01/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SARDA', with a long horizontal stroke extending to the right.

CABINET SARDA & ASSOCIES

ROND POINT DE CORSAC
43700 BRIVES-CHARENSAC
0471024679

ANNEXE

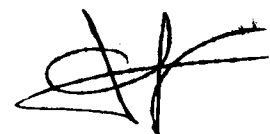
SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

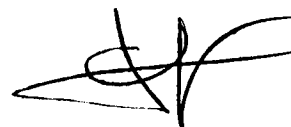
Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal



ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		500		500

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

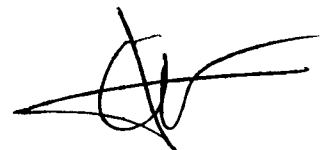


ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Détail des charges constatées d'avance

·
·
·



ANNEXE

Exercice du 01/02/2024 au 31/01/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	874
Total	874

Détail des charges à payer

	Montant
HONORAIRES	874
Total	874

Charges et produits constatés d'avance



2A

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros

Siège social : 245 CHEMIN DE VERCHERES,

43200 YSSINGEAUX

879 858 892 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE **DU 31 juillet 2025**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **de l'exercice clos le 31 janvier 2025**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 10 434,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10 434,41 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 47 916,74 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

